

# LE PARC MALOU

## Fiche 13 – Situation des zones de confort potentielles

### 1. CARACTERISATION DE L'ENVIRONNEMENT

**Commune** : Woluwe-Saint-Lambert

**Superficie** : 8 hectares 6 ares

**Vocation** : Parc paysager

**Caractéristiques** : Plus ancien parc public de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, ce parc s'inscrit dans la chaîne des étangs et des espaces verts qui se succèdent le long de la Woluwe. Celle-ci a d'ailleurs été remise à ciel ouvert dans sa traversée du parc initiant, le long de son cours, de jolies promenades.

**Situation** : Le parc Malou est situé entre le boulevard de la Woluwe à l'ouest, la chaussée de Stockel à l'est, la rue Voot au sud et l'avenue Jean François Debecker au nord.

**Equipements** : Plaine de jeux, bancs, tables de pique-nique, poubelles, cafétéria avec terrasse (ouverte en été), toilettes, passerelles en bois sur la Woluwe, lampadaires, panneaux d'information.

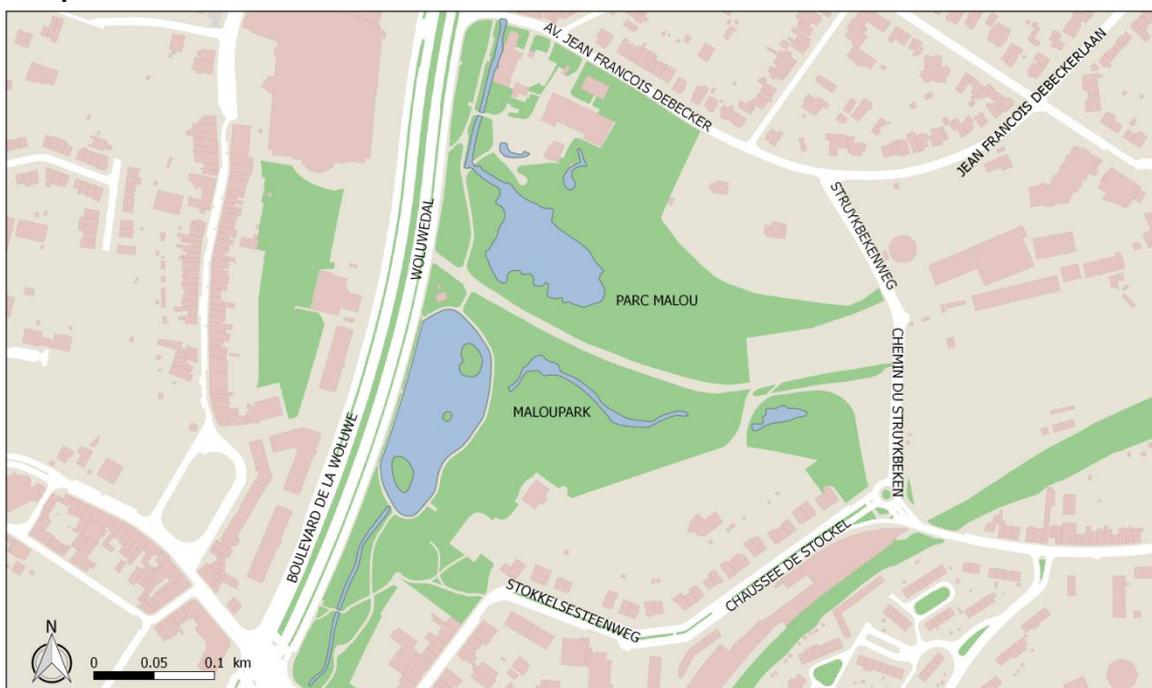
**Entrées** : Les accès au parc Malou se font par le boulevard de la Woluwe, la rue Voot, la chaussée de Stockel, le chemin du Struykbeken et par l'avenue Jean-François Debecker.

**Population** : la densité de la population aux alentours du parc varie entre 40 et 80 hab/ha.

**Statut** : Natura 2000, Site classé depuis le 7 octobre 1993.

**Gestionnaire** : Le service des Jardins publics de Woluwe-Saint-Lambert pour le parc; le service des Sports pour la plaine de Jeux et l'activité de pêche; Bruxelles Environnement pour la zone humide, la Woluwe et ses abords.

**Propriétaire** : La commune de Woluwe-Saint-Lambert



#### Légende

- Eau de surface
- Espace vert

Figure 1 : Localisation de la zone. Source : Bruxelles Environnement, 2015

## 2. SITUATION ACOUSTIQUE

### 2.1. POINTS DE MESURES

**Bureau d'étude :** AIB-VINÇOTTE ECOSAFER S.A.

**Dates de la campagne :** du 24 novembre au 30 novembre 2004

**Types de mesures :**

- Courtes durées : 33 points
- Longues durées : 1 point

**Conditions météo :** Absence de précipitation, vent faible ou nul

### 2.2. CONSTATS

Vu que ce parc est relativement large et exposé principalement au bruit du boulevard de la Woluwe, on y retrouve de grands écarts de niveaux sonores. En effet, les niveaux de bruit mesurés lors des balayages varient entre **52 et 75 dB(A)**.

Les niveaux relevés le long du boulevard de la Woluwe sont supérieurs à 70 dB(A) (zone mauve sur la carte). Les mesures au niveau de l'axe d'écoulement de la Woluwe sont de l'ordre de 65 dB(A) (zone bleue).

Plus on va vers l'est, plus les niveaux diminuent pour atteindre des valeurs proches de 52 dB(A) (zone jaune). Entre le château et l'étang, les mesures varient entre 57 et 60 dB(A) (zone rouge). La plaine de jeux est, quant à elle, exposée à des niveaux sonores de l'ordre de 52 dB(A).

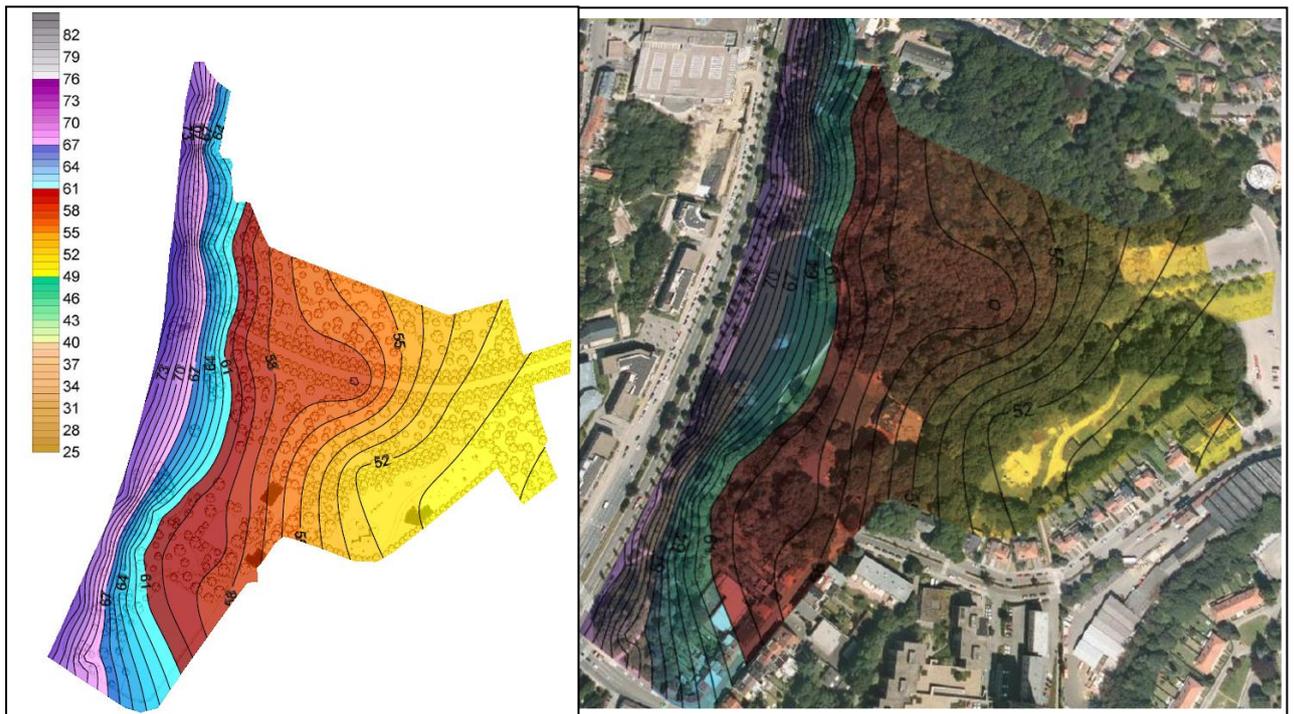


Figure 2 : Niveaux sonores  $L_{Aeq}$  dB(A) – 2004.  
Source : AIB-VINCOTTE ECOSAFER S.A. 2004.

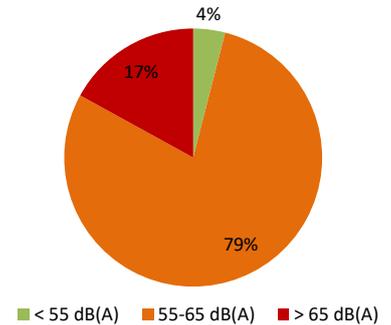
### 2.3. VALIDATION DU POINT NOIR

Les valeurs sonores  $L_{Aeq}$  mesurées dans le parc Malou en 2004 ont été confirmées par l'étude réalisée par le BRAT en 2010 dans les espaces verts de Bruxelles ( $L_{den}$ , voir référence).

Seulement 4% du parc est soumis à des valeurs sonores inférieures aux 55 dB(A) recommandés. 79% de la superficie du parc Malou est soumise à des niveaux sonores compris entre 55 et 65 dB(A). Les 17% restant ont un niveau sonore supérieur à 65 dB(A).

Le parc Malou est donc considéré comme un point **noir acoustique** dont l'assainissement est **prioritaire**.

Ambiance sonore du parc Malou ( $L_{den}$ )



## 3. FACTEURS INFLUENÇANT LE BRUIT

### 3.1. TOPOGRAPHIE ET PROFIL DES LIEUX

Ce parc est relativement plat, avec une dénivellation de 3m entre l'étang et le château. La partie est du parc est plus densément boisée.

### 3.2. AXES ROUTIERS ET FERROVIAIRES A PROXIMITE

Le boulevard de la Woluwe, voirie régionale de deux fois deux bandes (+ une bande latérale), supporte un trafic routier important dont la ligne de bus 42. Sur cet axe, la vitesse est limitée à 70 km/h. Le boulevard longe le parc sur toute sa longueur alors que la chaussée de Stockel ne jouxte le parc qu'en certains endroits. A part l'avenue J.-F. Debecker, toutes les voiries entourant le parc Malou ont un revêtement asphaltique.

Il y a un feu à proximité du parc au croisement de la rue Voot et du boulevard de la Woluwe. L'arrêt et le démarrage des voitures engendrent beaucoup de bruit à cet endroit.

Le parc est traversé d'Ouest en Est par l'avenue du Stade. Cet axe est piétonnier sur presque toute sa longueur. Il n'y a qu'un petit tronçon accessible aux véhicules pour permettre l'accès au parc Malou et au château depuis la chaussée de Stockel.